



VAUDREUIL-
SUR-LE-LAC

AVIS PUBLIC DE CONSULTATION

RÈGLEMENT NO 388-2025

Aux personnes intéressées par le projet de règlement régissant la démolition d'immeubles no 388-2025 :

AVIS PUBLIC est donné, par la soussignée, Tania Murphy, greffière-trésorière adjointe et responsable des loisirs et des communications de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac, que lors de la séance ordinaire tenue le 19 août 2025, le Conseil municipal a adopté le projet de règlement numéro 388-2025 régissant la démolition d'immeubles.

Une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement aura lieu le **11 septembre 2025 à 18:00** au **Centre des Loisirs, situé au 34, rue de l'Église.**

Lors de cette assemblée, toute personne présente pourra faire des représentations verbales ou déposer des documents. Ces derniers seront traités comme s'ils étaient déposés lors d'une séance du conseil.

Une copie du projet de règlement peut être consulté au bureau municipal de l'hôtel de ville durant les heures d'ouverture des bureaux municipaux.

DONNÉ à Vaudreuil-sur-le-Lac, ce 27 août 2025

(s) Tania Murphy

Tania Murphy

Greffière-trésorière adjointe et

Responsable des loisirs et des communications

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Tania Murphy, greffière-trésorière adjointe et responsable des loisirs et des communications, atteste, par la présente, que j'ai publié l'avis public de consultation ci-dessus, en affichant deux (2) copies de celui-ci aux endroits désignés par le conseil municipal ainsi que sur le site internet et les réseaux sociaux de la Municipalité, ce 27 août 2025

(s) Tania Murphy

Tania Murphy

Greffière-trésorière adjointe et

Responsable des loisirs et des communications